

FORMATION JAE1 - 2024/2025

Dates	Centre de Formation Lieu et horaire	Date Examen	Formateurs
Assurez-vous d'être disponible aux différentes dates choisies			
Territoire Pays d'Aix			
Formation sur une journée Dimanche 22 septembre 2024	Comité 13 de Tennis - Cabriès de 9h à 17h	Samedi 5 octobre 2024 (9h à 12h) au Comité 13 de Tennis	Vincent BUSSER 06 30 59 67 13
Territoire Marseille - Pays de l'Etoile et Pays d'Aubagne			
Formation sur une journée Samedi 28 septembre 2024	TC La Fourragère ASPTT de 9h à 17h (Capacité 17 personnes)	Lundi 7 octobre 2024 (18h30 à 20h30) au TC La Fourragère ASPTT	Jean-Jacques MANGEOT 06 16 08 40 77 Françoise MARTET 06 70 74 12 35
Territoire Côte Bleue - Etang Est			
Formation sur 2 séances Samedi 9 et 16 novembre 2024	AS Rognac de 14h à 17h (Capacité 10 personnes)	Samedi 23 novembre 2024 (14h à 17h) à l'AS Rognac	Danielle FOURDRINIER 06 21 11 77 74
Territoire Pays d'Arles - Alpilles			
Formation en e-learning + 1 séance en présentiel le samedi 11 janvier 2025	Maison des Associations à Saint-Martin de Crau de 9h à 13h (Capacité 20 personnes)	Samedi 18 janvier 2025 (9h à 13h) Maison des Associations à Saint-Martin de Crau	Michel MOREL 06 61 78 30 71
Territoire Pays Salonais - Etang Ouest			
Formation sur 2 séances Mercredi 13 et 20 novembre 2024	AS Sénas de 18h30 à 20h30 (Capacité 15 personnes)	Samedi 23 novembre 2024 (9h à 12h) à l'AS Sénas	Philippe MILANESI 06 62 46 53 03 Bernard GUSSY 06 45 83 50 37 Aurélien BERALDI 06 13 47 98 95

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS :

- 13 septembre 2024 pour le territoire du Pays d'Aix
- 13 septembre 2024 pour le territoire du Pays de Marseille, de l'Etoile et d'Aubagne
- 13 octobre 2024 pour le territoire de la Côte Bleue
- 27 octobre 2024 pour le territoire Salonais-Etang Ouest
- 15 décembre 2024 pour le territoire du Pays d'Arles/Alpilles

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir 18 ans au cours de l'année sportive 2025
- Être licencié(e) pour l'année 2025 - Être disponible dans son club

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription à renvoyer au Comité 13 avec le règlement.
- Ou s'inscrire en ligne sur mon espace arbitrage <https://mon-espace-arbitrage.fft.fr/login>
- **Chèque de participation de 30 € à adresser au Comité 13 et libellé à l'ordre du Comité 13 de Tennis ou paiement sur TENU**

Si le nombre de candidats est insuffisant, l'organisateur se réserve le droit d'annuler la formation

✂.....Coupon réponse à renvoyer au Comité 13 de Tennis.....

Veillez indiquer impérativement le Territoire de formation de votre choix
Formation JAE1 - 2025 – **Nom du territoire** :

Nom : Prénom :
Date de naissance : Sexe : F M
Club..... N° de licence :
Téléphone : Mail :